

CONDITIONS GENERALES

Dispositions Générales

Un contrat de location est établi et signé pour chaque séjour réservé que ce soit en locatif ou en emplacement nu. Il est nominatif et toute location ne peut être cédée ou sous louée. Les mineurs ne sont pas acceptés seuls sur le camping.

La réservation ne devient effective qu'après réception de votre acompte de 50 % ainsi que du règlement des frais de dossier et de la confirmation de la Direction du camping.

La Direction alloue elle-même les emplacements et ou MH. Le nombre de personne (bébé inclus) est limité à 6 par emplacement. Concernant les MH, le nombre d'occupants ne doit pas dépasser le nombre précisé en fonction du type d'hébergement dans nos tarifs et documentations.

Un seul véhicule est inclus dans le prix du locatif et/ ou dans le forfait emplacement.

Tout véhicule supplémentaire devra stationner à l'entrée du camping.

Le solde du séjour vous sera demandé dès votre arrivée pour les réservations MH ou emplacements ainsi qu'une caution de 20 € pour le badge d'accès pour les emplacements camping.

Différents mode de paiement sont acceptés : Chèque vacances, carte bancaire, chèque bancaire ou espèces.

Toute annulation doit être précisée par écrit en courrier recommandé. Il vous sera retenu les frais de dossier ainsi qu'un montant proportionnel au montant total de votre séjour suivant le barème ci-dessous :

Dès l'acceptation 50 % du montant total du séjour.

Moins de 30 jours avant le début du séjour 100 % du montant du séjour.

Il est strictement interdit de poser une tente à côté des mobil home.

Vous devez OBLIGATOIREMENT vous présenter à la réception (ainsi que vos visiteurs) avant de vous installer dans le camping.

Nous vous remercions de respecter les horaires d'ouvertures de la réception ainsi que le règlement intérieur du camping.

Nous comptons sur vous pour informer vos visiteurs de l'obligation de le respecter également.

A votre arrivée : A partir de 15 h pour les locatifs – a partir de 12 h pour les emplacements nus

Vous trouverez un inventaire dans les locatifs que nous vous demandons de vérifier dans les 24 h suivant votre arrivée. Vous êtes tenu de nous faire part de tout manquement ou dysfonctionnement à l'accueil dans les 24 h par écrit avec votre signature.

Une caution de 220 € vous sera demandée à votre arrivée pour les MH et une caution de 80 € pour le ménage (chèques ou espèces) ; ces cautions vous seront restituées, le cas échéant après l'état des lieux, contrôle du ménage. Toute dégradation ou ménage incomplet vous sera facturé. La vaisselle cassée doit être remplacée à l'identique ou équivalent avant votre départ ou un montant sera retenu de votre caution suivant le barème en vigueur dans l'inventaire du MH.

En cas d'arrivée retardée ou départ anticipé par rapport aux dates prévues, l'intégralité du séjour reste due, il n'y aura pas de remboursement. Dans tous les cas vous devez nous avertir à l'avance.

A votre départ : Avant 10 h pour les locatifs – avant 12 h pour les emplacements nus.

Le MH doit être rendu propre, vaisselle et réfrigérateur (dégivré) et les poubelles déposées à l'endroit prévu à cet effet à l'accueil. La caution de 80 € sera retenue si votre location n'est pas parfaitement propre.

En cas de litige, la Direction se réserve le droit de ne restituer la caution que dans les 8 jours suivant votre départ afin d'évaluer le préjudice subi par le camping.

Dans le cas de départ en dehors des horaires d'ouverture de la réception, les chèques de caution vous seront retournés par courrier sous 72 h. Il n'y a pas de départ la nuit (après 23 h et avant 7 h).

Les animaux de compagnie : Un seul animal est accepté par emplacement ou locatif. N'oubliez pas

D'apporter le passeport et carnet de vaccination de votre animal. Nous vous rappelons les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le site. Votre animal doit être toujours tenu en laisse et ne doit pas rester seul sur l'emplacement nu ou enfermé dans le MH. Vous vous engagez à respecter le règlement intérieur du camping.

Assurance responsabilité civile : Une attestation responsabilité civile devra être jointe à votre contrat (elle est délivrée gratuitement par votre Cie d'assurance).

La Direction décline toute responsabilité en cas de vol, perte, intempéries et en cas d'incidents relevant de la responsabilité du client.

Barbecue collectif : La préfecture de l'Ardèche interdit toute utilisation de barbecues individuels dans le camping. Un barbecue collectif est à disposition dans la zone sécurisée derrière l'accueil.

La piscine : Slip de bain Obligatoire

Pas de bermudas ni de caleçons !!! pas d'huile solaire (crème tolérée)

Parasols et poussette sont interdits sans l'enceinte de la piscine. Les jouets, bateaux, ballons, palmes, pelles, seaux, pistolets à eau sont interdits.

Il est interdit de manger, boire, fumer, cracher ou manger du chewing-gum.

Autorisations : Petites bouées ou brassards pour les enfants qui ne savent pas nager uniquement.

Les Aires de jeux : Elles sont réservées aux enfants du camping sous la responsabilité et la surveillance des parents. Merci de respecter les tranches d'âges des enfants pour chacune d'elles. La Direction décline toute responsabilité en cas d'accident (Accès interdit après 23 h en haute saison) sauf jours de soirée fermeture à 21 h.

Droit à l'image : Pour les besoins de notre communication (papier et internet), des reportages photos peuvent être réalisés au sein de notre établissement. Dans ce cadre, aucune contestation ni revendication n'est possible quand au droit à l'image de personnes apparaissent sur les clichés photographiques pris dans l'enceinte du camping de Chavetourte (sauf mention explicite de votre part à nous signaler dès votre arrivée).